

## Elisabete Thamer

### « Plus politique que n'importe quelle abeille \* »

« L'inconscient, c'est la politique » est une phrase qui a tout pour être simple : c'est une assertion affirmative courte et nette, avec seulement deux termes, reliés par un verbe. Cependant, après une première réflexion, cette phrase ne me paraît pas si évidente, et cela malgré la simplicité de sa syntaxe. Cela confirme que le signifiant est impropre à établir une identité. Par ailleurs, des formules lacaniennes qui incluent le mot « politique », nous en connaissons d'autres : par exemple, « la politique du psychanalyste <sup>1</sup> », que nous retrouvons dans « La direction de la cure » ; « la politique de la psychanalyse » en est une autre que nous utilisons souvent (il est pourtant à vérifier si elle se trouve telle quelle sous la plume de Lacan). Il est également à souligner que, dans le passage que nous commentons, Lacan arrive à évoquer « la politique, c'est l'inconscient », préférant affirmer « l'inconscient, c'est la politique ».

Ces différentes formules disent-elles cependant la même chose ? Certainement pas. Toutes disent, certes, qu'il y a foncièrement un rapport entre psychanalyse et politique. Mais avec la formule « l'inconscient, c'est la politique », c'est, me semble-t-il, une tout autre chose. C'est une affirmation qui se distingue des autres mentionnées précédemment, car il s'agit là d'une définition de l'inconscient, ce que les autres ne sont pas. Si Lacan avait gardé la formule « la politique, c'est l'inconscient », ce serait plutôt une définition de la politique par rapport à l'inconscient que de l'inconscient par rapport à la politique.

Il me semble aussi important de garder à l'esprit que cette formule date de 1967, plus précisément du séminaire *La Logique du fantasme*, c'est-à-dire qu'elle date d'avant l'élaboration des quatre discours, les avancées sur *lalangue* et sur l'inconscient-réel. Patricia Dahan a bien contextualisé le passage lors du séminaire précédent.

Ce que Lacan entendait par « l'inconscient, c'est la politique », à ce moment précis de son enseignement, se trouve éclairé, me semble-t-il, dans la suite immédiate du passage en question, que je vous cite : « Je veux dire

que ce qui lie les hommes entre eux, ce qui les oppose, est précisément à motiver de ce dont nous essayons pour l'instant d'articuler la logique <sup>2</sup>. » Ce début de phrase – « Je veux dire que... » – est une expression qui indique que Lacan expliquera, lui-même, ce qu'il vient d'énoncer. La déduction me semble relativement simple : ce qui motive selon lui le lien des hommes entre eux, c'est le fantasme. Parce que c'est cela dont il essaye d'articuler la logique dans ce séminaire. Évoquer « ce qui lie et ce qui oppose les hommes entre eux » est une sorte d'ébauche de ce qu'il élaborera deux ans plus tard sur les discours comme formes de lien social.

Freud s'était déjà aperçu de l'inéluctable et malaisé rapport de l'individu à la civilisation et avait beaucoup élaboré dessus, ayant souligné d'ailleurs que les relations des hommes entre eux constituaient leur plus grande source de souffrance (*Leidensquelle*). Avec l'articulation des discours, Lacan rend compte de la structure des différents types de lien social qu'il a pu repérer à un moment donné de notre civilisation, et qui sont jusqu'à présent quatre. Cela veut dire qu'il les différencie les uns des autres, introduisant par là une nouvelle approche de la politique, car chaque discours ordonne le lien entre les corps, commandant à des jouissances types, générant une certaine forme de politique. Je n'entrerai pas davantage ici dans la question des discours, car mon intérêt aujourd'hui est autre.

J'aimerais commencer par préciser, de façon très brève, par quel biais j'aborde la question de « la politique ».

### Qu'est-ce que la politique ?

Je vous propose que l'on réduise au maximum la définition de la politique comme « l'art des finalités », à quoi il faut ajouter pourtant un autre aspect, qui me semble inéliminable dans n'importe quelle définition de la politique, qui est celui du collectif, fût-il un collectif minimal composé de deux individus, comme c'est le cas dans le discours analytique. On peut même concevoir une rhétorique avec un public composé d'un « seul juge » (*hēni kritē* <sup>3</sup>), comme l'a fait Aristote, mais point de politique d'un individu tout seul.

Je me suis alors demandé ce qui a amené Lacan à définir l'inconscient *par* la politique, et cela m'a évoqué une référence analogue, beaucoup plus ancienne et très répandue, qui affirme que l'homme est un « animal politique ».

## L'homme comme animal politique

Pourquoi a-t-on pu dire de l'homme, il y a plusieurs siècles, qu'il est un « animal politique » ? Cette définition de l'homme comme « animal politique » remonte à Aristote, et j'ai trouvé particulièrement intéressante la façon dont il est venu à l'établir justement dans son traité intitulé *Politique*. C'est d'un passage de ce traité que j'ai tiré le titre de mon intervention, dans la jolie traduction qu'en fait Barbara Cassin dans un ouvrage qui s'appelle *Aristote et le logos, Contes d'une phénoménologie ordinaire*, ouvrage qui a attiré mon attention sur le point que je vous propose de développer maintenant <sup>4</sup>.

Au début de son traité, Aristote affirme que « l'homme est par nature un animal politique » (*anthropos phúsei politikon zôion* <sup>5</sup>), mais il n'est pourtant pas le seul. Dans *l'Histoire des animaux*, le philosophe dit que « sont politiques ceux pour qui se fait une certaine unité et une communauté, partagée par tous, dans le domaine de l'œuvre – ce que ne font précisément pas tous ceux qui vivent en groupe. Mais c'est le cas pour l'homme, l'abeille, la guêpe, la fourmi et la grue <sup>6</sup>. » Être grégaire ne suffit donc pas pour être politique, il faut ajouter la notion d'action concertée. On est forcé d'admettre que la concertation naturelle de l'action des abeilles ou des fourmis peut faire rêver tous ceux qui aspirent à engager une action collective... L'homme n'est donc pas, pour Aristote, le seul animal politique.

Je fais ici une petite parenthèse : l'expression « animal politique », en grec *zôion politikon*, fut traduite par Sénèque et consacrée ultérieurement par Thomas d'Aquin comme « animal social ». Ce glissement sémantique engendré par la traduction rend difficile de penser, par exemple, la distinction grecque qu'il y avait entre le privé ou l'économique (*d'oikós*, la maison) et le public <sup>7</sup>. Sur ce sujet, je vous renvoie à l'ouvrage d'Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne* <sup>8</sup>, et à celui de Barbara Cassin cité plus haut.

Pourquoi Aristote affirme-t-il que l'homme est « plus politique » que l'abeille ou la fourmi ? Parce que « l'homme est le seul d'entre les animaux à avoir le langage (*logos*) <sup>9</sup> ». Le développement d'Aristote est plus pointu qu'il n'en a l'air, car il affirme aussi que certains animaux possèdent la *phoné*, c'est-à-dire qu'avec des sons vocaux, certains animaux arrivent, selon lui, à « signifier les uns aux autres » la douleur et le plaisir <sup>10</sup>, on pourrait dire qu'ils ont une sorte de communication instinctuelle par la *phoné*, par le sonore.

L'homme, lui, est grégaire comme de nombreux autres animaux, mais il a aussi le langage (*logos*), qui est autre chose que la simple *phoné*.

Comment Aristote définit-il le langage dans ce passage ? Je le cite : « Le logos est fait pour manifester l'utile et le nuisible, et par conséquent le juste et l'injuste ; tel est en effet le propre des hommes par rapport aux autres animaux : être seuls à avoir la sensation du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et du reste ; or la mise en commun (*koinonía*) de ces sensations fait la maison et la cité (*oikian kai pólin*) <sup>11</sup>. »

Seul l'homme possède donc le langage, ce qui l'arrache à la classe naturelle, instinctuelle, des autres animaux grégaires qui ont pourtant la *phoné*. Il s'agit d'un langage qui implique, comme le notait la dernière fois Patricia Dahan, la possibilité de la fiction. Ce qui fait « maison et cité », c'est la tentative de mise en commun (*koinonia*) de sensations (*aisthesis*) par le langage. C'est en cela qu'Aristote considère que l'homme est plus politique que n'importe quel autre animal grégaire, cette mise en commun des sensations par le langage n'allant pas de soi.

À relire ainsi Aristote sous le prisme de la psychanalyse, je me demande si l'on ne peut pas admettre qu'inconscient et politique partagent donc une analogie structurale, à savoir qu'ils sont, tous les deux, effets de langage.

### « L'inconscient, c'est la politique »

Dans « L'étourdit », Lacan affirme que « l'inconscient est un fait en tant qu'il se supporte du discours même qui l'établit <sup>12</sup> ». Il s'agit là, bien entendu, du discours analytique articulé par Lacan, à partir du dispositif de parole créé par Freud. C'est ce discours qui « établit » l'inconscient, c'est-à-dire qui permet qu'on le déchiffre. Le déchiffrement analytique révèle, en effet, la *dit-mension* politique inhérente à l'inconscient. Affecté par le langage, le désir du sujet et l'objet qui le cause se constituent dans une dialectique à l'Autre, que l'analyse dévoile du moins en bonne partie. Les rapports aux autres, qui vont « de la maison à la cité » pour reprendre les termes d'Aristote, sont ainsi pris dans un scénario logique bien rodé, que l'analyse pourra, à terme, faire basculer.

C'est l'un des effets thérapeutiques majeurs de l'analyse, celui qui touche les « symptômes socialisants » du sujet, pour reprendre une expression forgée par Colette Soler dans *Lacan, l'inconscient réinventé*. Ces symptômes sont « socialisants » parce que la jouissance qui y est impliquée, « pour si peu liante qu'elle soit, se loge dans un lien, du fait de se nouer à l'imaginaire et au symbolique du partenaire <sup>13</sup>. » C'est certain, là, nous sommes dans l'inconscient-politique.

Mais un problème se pose alors, si l'on considère que cet inconscient-langage, générateur de « symptômes socialisants », n'est pas *tout* l'inconscient,

mais seulement une partie. Et c'est ainsi que j'arrive à me poser une question, certes, complètement anachronique : peut-on étendre la définition « l'inconscient, c'est la politique » à l'inconscient-réel hors chaîne ?

Rien de moins évident. L'inconscient-réel est antinomique au lien : « Pas d'amitié n'est là qui cet inconscient le supporte <sup>14</sup>. » Par ailleurs, la jouissance opaque du symptôme qui vient du réel, qui jouit « de l'élément langagier, de la *motérialé* de l'inconscient se passe du partenaire autre <sup>15</sup> », ce n'est pas une jouissance qui fait lien.

Peut-on affirmer pour autant que l'inconscient-réel exclut toute dimension politique ? L'une des possibilités de réponse à cette question serait de relier la politique au bain de langage du tout-petit, à l'origine des dépôts langagiers qui formeront sa *lalangue*. Il est certain que ces éléments ne lui sont pas advenus *ex nihilo*... Par ailleurs, nous ne devons pas oublier que le hors-sens du symptôme provenant de l'inconscient-réel doit être pensé en termes de nouage borroméen, qui réintroduit les autres registres et, *a fortiori*, la politique. Ce ne sont pourtant pas ces points que j'aimerais développer à présent.

La question qui m'intéresse actuellement est la suivante : la fin de l'analyse change-t-elle quelque chose à la politique d'un sujet ?

### La politique, après

Si toute analyse est didactique, comme l'a affirmé Lacan <sup>16</sup>, chaque sujet sort de son analyse instruit par ce qu'elle lui a appris sur son propre inconscient et sur les jouissances qui s'y logent. Par conséquent, le sujet doit sortir également instruit de la politique qui y est corrélée.

La question me semble pourtant complexe, car le savoir livré par l'analyse ne délivre pas le sujet de ses modes de jouissance, que l'inconscient continuera de chiffrer. L'analyse peut cependant les « redimensionner ». Elle peut, par exemple, dévaluer de façon durable la joui-sens liée au fantasme, promouvant la séparation d'avec l'hypothèse d'un Autre traumatique. C'est un changement majeur par rapport aux autres et au monde, que l'on pourrait peut-être appeler « politique ».

L'analyse produit aussi un symptôme de fin, *unarité* de jouissance inéliminable et hors lien. Le sujet pourra « s'y identifier », éventuellement, et « savoir y faire une conduite », aussi éventuellement. Peut-on y voir cependant quoi que ce soit de « politique » ?

S'il y a quelque chose de politique à cela, je le situerais plutôt au niveau des conséquences de la production de cet « incurable ». En effet, le

sujet qui a perçu la dimension réelle de son inconscient et de la contingence des fixations de jouissance qu'il peut enfin assumer pourra supporter autrement les différences radicales entre les êtres parlants.

Il est d'ailleurs avéré que l'analyse, tout en produisant des sujets assurés de leur castration, ne produit pas pour autant des sujets apolitiques ou asociaux, loin de là. Outre les effets subjectifs que nous connaissons, une analyse produit des effets au niveau des liens. Elle ouvre de nouvelles possibilités « aux réalisations les plus effectives, et aussi bien aux réalités les plus attachantes », comme l'a dit Lacan dans la « Note aux Italiens <sup>17</sup> », se référant aux champs du travail et de l'amour.

Mais le changement politique le plus étonnant d'une analyse est sans nul doute le passage de l'analysant à l'analyste. Comment se fait-il qu'après avoir éprouvé ce qu'est l'inconscient et les limites du savoir que l'on peut en tirer, quelqu'un puisse souhaiter encore renouveler cette expérience pour d'autres sujets ? Là réside le mystère le plus frappant du discours analytique, un effet politique majeur, que même le dispositif de la passe a du mal à cerner.

Il est certain qu'une école de psychanalyse, composée par des « épars désassortis <sup>18</sup> » qui, de surcroît, sont « des savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir <sup>19</sup> », ne pourra jamais fonctionner comme une ruche...

*Mots-clés : inconscient et politique, Aristote, animal politique.*

---

\* ↑ Intervention au séminaire EPFCL « L'inconscient c'est la politique », à Paris le 30 novembre 2017.

1. ↑ J. Lacan : « L'analyste est moins libre encore en ce qui domine stratégie et tactique : à savoir sa politique » (« La direction de la cure et les principes de son pouvoir », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 589).

2. ↑ J. Lacan, *La Logique du fantasme*, séminaire inédit, leçon du 10 mai 1967.

3. ↑ Aristote, *Rhétorique*, Livre III, 1414 a 10, texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Les Belles Lettres, 1989. Voir aussi Platon, *Le Sophiste*, 22d.

4. ↑ Aristote, *Politique*, I, II, 10, 1253a 7-8, cité et traduit par Barbara Cassin, dans B. Cassin, *Aristote et le logos. Contes de la phénoménologie ordinaire*, Paris, PUF, 1997, p. 30.

5. ↑ ἄνθρωπος φύσει πολιτικὸν ζῷον. Aristote, *Politique*, I, II, 9, 1253a 2-3, dans Aristote, *Politique*, tome I, livres I et II, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 14.
6. ↑ Aristote, *Histoire des animaux*, I, 1, 488a 7-10, cité dans B. Cassin, *Aristote et le logos*, *op. cit.*, p. 29-30.
7. ↑ Voir B. Cassin, *Aristote et le logos*, *op. cit.*, p. 26.
8. ↑ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Pocket Agora », 1983.
9. ↑ λόγον δὲ μόνον ἄνθρωπος ἔχει τῶν ζῴων. Aristote, *Politique*, I, II, 10, 1253 a 9-10, *op. cit.*, p. 15, traduit par B. Cassin, *Aristote et le logos*, *op. cit.*, p. 30.
10. ↑ Aristote, *Politique*, I, II, 10-11, 1253a 9-14, dans Aristote, *Politique*, *op. cit.*, p. 15 ; B. Cassin, *Aristote et le logos*, *op. cit.*, p. 30.
11. ↑ Aristote, *Politique*, I, II, 12, 1253a 18, cité et traduit par B. Cassin, *Aristote et le logos*, *op. cit.*, p. 30.
12. ↑ J. Lacan, « L'étourdit », *Scilicet*, n° 4, Paris, Seuil, 1973, p. 35.
13. ↑ C. Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*, Paris, PUF, 2009, p. 144.
14. ↑ J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du "Séminaire XI" », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 571.
15. ↑ C. Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*, *op. cit.*, p. 144.
16. ↑ Cf. J. Lacan, « De nos antécédents », dans *Écrits*, *op. cit.*, p. 71-72.
17. ↑ J. Lacan, « Note italienne » (aux Italiens), dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 310.
18. ↑ J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du "Séminaire XI" », art. cit., p. 573.
19. ↑ J. Lacan, « La psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 359.